

🌐 Regards sur le monde | RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

> CLÉMENT BOURSIN, responsable des programmes Afrique à l'ACAT •



Patrouille de la Police Nationale Congolaise - Kinshasa, décembre 2013

© Radio Okapi/Ph...John Bompango

Exécutions sommaires à Kinshasa

Pour lutter contre un banditisme en plein essor à Kinshasa, le président Kabila a décidé, en octobre 2013, de lancer l'opération « Likofi » (coup de poing en langue lingala). Conduite par la police nationale congolaise (PNC), elle a rapidement tourné au carnage, avec au moins 51 exécutions sommaires et 33 disparitions forcées en trois mois, et des familles endeuillées toujours en quête de justice.

Le 23 octobre 2013, le président Joseph Kabila annonce devant le parlement congolais qu'il faut « mettre fin, rapidement et de manière définitive » à la criminalité en augmentation à Kinshasa. Dans les jours qui suivent, il donne des instructions au Premier ministre et aux ministres de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense, avec un mot d'ordre : en finir avec les Kulunas (terme désignant les groupes criminels urbains). Ces derniers, des jeunes hommes issus de familles pauvres, généralement non scolarisés et sans emploi fixe, font régner la terreur dans les quartiers pauvres de Kinshasa (assassinats, violences

sexuelles, extorsion d'argent et d'objets de valeur sous la menace d'armes blanches). Ils règnent sur des zones de non-droit où la police est absente.

La police déclenche l'opération Likofi le 15 novembre 2013. L'objectif est clair : éradiquer le phénomène des Kulunas et reconquérir ces zones de non-droit. Cette opération mobilise environ 350 policiers dont la majorité provient de deux corps d'élite de la police : la Légion nationale d'intervention (LENI) – dont des éléments formés et équipés par la France – et le Groupement mobile d'intervention (GMI). Le commandant de police

en charge de cette opération, Célestin Kanyama, prend ses ordres directement auprès de hauts responsables de la sécurité congolaise. Il s'agit d'un « intouchable », qui joue régulièrement les gros bras pour le régime en place.

Dénonciations, tortures et exécutions sommaires

Moyennant rétribution, des chefs de quartier rédigent des listes de noms de présumés Kulunas qui sont ensuite transmises à la PNC. Les citoyens sont également appelés à dénoncer les Kulunas à la police. Sur la base de ces dénonciations, sans enquêtes préliminaires, plus d'un millier de jeunes vont être pris pour cibles par la police au cours des trois mois qui suivent. Avertis par des policiers véreux, de nombreux Kulunas s'enfuient de Kinshasa pour se mettre à l'abri en province ou de l'autre côté du fleuve Congo, à Brazzaville. Les opérations de descente dans les quartiers populaires se multiplient, en particulier la nuit. Sans mandat d'arrêt, les policiers entrent dans des domiciles privés, arrêtent des personnes ciblées, les sortent sous la menace d'armes à feu et, à l'extérieur, les maltraitent en public. Frappés, humiliés, les présumés Kulunas sont, au mieux, mis en état d'arrestation. Au pire, les policiers les exécutent devant témoins, après avoir pris leurs ordres de Célestin Kanyama, puis repartent en laissant les corps sur la chaussée. Les policiers en profitent également pour piller les habitations. Chaque matin, ces derniers viennent récupérer les corps des jeunes, exécutés pendant la nuit, direction la morgue de l'hôpital de référence de Kinshasa (HGRK), où les corps s'amoncellent jour après jour.

Le 25 novembre 2013, vers une heure du matin, huit policiers portant des cagoules frappent à la porte d'un domicile privé et crient : « Ouvrez la porte ! Agents de l'État ! ». Le père de famille hésite, mais face aux menaces, ouvre la porte. Les policiers s'engouffrent et indiquent, en voyant Willy, un apprenti menuisier de 19 ans : « C'est lui ! ». Ils le traînent à l'extérieur et lui tirent dessus à bout portant à trois reprises, puis repartent. Willy ne meurt pas sur le coup, il se traîne sur la chaussée pour essayer de revenir chez lui. À 6 heures du matin, un pick-up de la police arrive et des policiers récupèrent son corps inerte. Il ne sera jamais rendu à sa famille. De nombreux jeunes, arrêtés ou exécutés, n'ont rien à voir avec les Kulunas. Il s'agit bien souvent de personnes accusées à tort par des voisins jaloux ou en litige. D'autres sont des enfants des rues ou de simples jeunes qui se trouvent au mauvais endroit, au mauvais moment. Ceux qui sont arrêtés ont de la chance. Encore plus ceux dont les proches peuvent acheter leur libération aux policiers. Cette situation intolérable est rapidement dénoncée par les ONG congolaises de défense des droits de l'homme et les organisations internationales. Le 27 novembre,

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et la Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) indiquent qu'au moins 20 personnes, dont 12 enfants, ont été tuées de sang-froid par des policiers. Le porte-parole du gouvernement rejette ces allégations et demande des preuves. À la suite de ces dénonciations, les policiers changent de tactique et multiplient les enlèvements de présumés Kulunas, puis exécutent certains d'entre eux à l'abri des regards dans un autre camp situé à proximité du fleuve Congo. Les corps, mis dans des sacs, sont lestés avec des pierres puis jetés dans le fleuve. Durant cette période, des corps seront repêchés dans le fleuve ou repérés sur ses berges.

Les familles de victimes se retrouvent dans un étau : entre représailles, déni des autorités et impunité des forces impliquées.

Une véritable chape de plomb règne sur cette opération. Les policiers mettent en garde les familles de victimes, les témoins, les médecins, le personnel de la morgue et les journalistes de ne parler à personne de ce qui se passe sous peine de représailles. Un journaliste a été frappé par des policiers dans une clinique de Kinshasa pour avoir filmé un présumé « Kuluna » blessé, et sa caméra a été confisquée.

Les familles de disparus tentent, sans succès, de localiser leurs proches. Des policiers profitent de nouveau de la situation pour extorquer de l'argent en échange de promesses vaines d'informations. Signe d'une impunité totale, Célestin Kanyama est promu au grade de général en décembre 2013 et nommé inspecteur provincial de Kinshasa.

En septembre 2014, à la suite des pressions internationales, notamment celles des ambassadeurs occidentaux à Kinshasa, l'inspection de la police crée sept mois après la fin de l'opération « Likofi » une commission d'enquête sans pouvoir judiciaire composée uniquement de policiers. Cela en dit long sur l'indépendance et l'impartialité de ce mécanisme. Le 15 octobre 2014, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) publie un rapport accablant qui jette un discrédit sur toute l'opération « Likofi ». Le lendemain, le ministre de l'Intérieur congolais appelle à l'expulsion du directeur du BCNUDH. Ce dernier est contraint de quitter Kinshasa le 17 octobre. Le 18 novembre 2014, Human Rights Watch (HRW) publie un rapport cinglant de 63 pages avec encore davantage de preuves et de témoignages. Le lendemain, le porte-parole du gouvernement dénonce une nouvelle « ingérence inacceptable ». Le fait qu'une association demande que le général Célestin



© Radio Okapi/PH-John Bompengo

Kanyama, proche du cercle présidentiel, soit suspendu, est très mal accueilli par le pouvoir.

À ce jour, le rapport de la commission d'enquête interne de la police n'est toujours pas finalisé. Aucun policier ayant participé à l'opération « Likofi » n'a été arrêté ou jugé pour meurtre ou disparition forcée. Seuls quelques-uns ont été jugés pour extorsion. Certains magistrats militaires subissent des pressions de la part du pouvoir politique pour ne pas diligenter des enquêtes et n'ont d'autres choix que de fermer les yeux.

Si les autorités congolaises se targuent d'avoir procédé, dans le cadre de l'opération « Likofi », à l'arrestation de plus de 900 personnes et au jugement de près de 600 d'entre elles, le bilan de cette opération est dramatique à plus d'un titre : au lieu d'apporter la sécurité aux populations de Kinshasa, elle a davantage renforcé la peur et la suspicion au sein d'une population considérée comme majoritairement pro-opposition. Les policiers d'unités d'élite se sentent protégés de toutes poursuites judiciaires face à des allégations de tortures, d'enlèvements et d'exécutions sommaires. Tout porte à croire que les familles des personnes exécutées entre novembre 2013 et février 2014 n'obtiendront jamais justice tant que le président Joseph Kabila demeurera au pouvoir. Toute affaire de violation grave des droits de l'homme susceptible de remonter jusqu'à lui est vouée à être enterrée. ●

Pour aller plus loin

- Rapport des Nations-Unies sur les exécutions sommaires et les disparitions forcées à Kinshasa, octobre 2014. www.ohchr.org

- *Opération Likofi : meurtres et disparitions forcées aux mains de la police à Kinshasa, République démocratique du Congo*, Human Rights Watch, novembre 2014 www.hrw.org

